

INSTITUT DE FRANCE

ACADÉMIE DES INSCRIPTIONS ET BELLES-LETTRES

NOTICE

SUR LA VIE ET LES TRAVAUX

DE

M. MAXIMIN DELOCHE

PAR

M. HARTWIG DERENBOURG

MEMBRE DE L'ACADÉMIE

Lue dans la séance du 29 novembre 1901



PARIS

TYPOGRAPHIE DE FIRMIN-DIDOT ET C^{ie}

IMPRIMEURS DE L'INSTITUT DE FRANCE, RUE JACOB, 56

M D CCCC I

INSTITUT.
1901. — 33.

Bibliothèque Maison de l'Orient



165793

INSTITUT DE FRANCE

ACADÉMIE DES INSCRIPTIONS ET BELLES-LETTRES

NOTICE

SUR LA VIE ET LES TRAVAUX

DE

M. MAXIMIN DELOCHE

PAR

M. HARTWIG DERENBOURG

MEMBRE DE L'ACADÉMIE

Lue dans la séance du 29 novembre 1901

MESSIEURS,

Dans votre séance du 11 août 1899, Maximin Deloche intervenait avec sa véhémence habituelle, vous conjurant d'attribuer « un caractère pour ainsi dire officiel » aux notices nécrologiques, qu' « en conformité d'une disposition réglementaire » tout membre élu dans votre Compagnie était tenu désormais de rédiger sur son prédécesseur. « L'Académie, disait-il en substance (1), alors qu'elle

(1) *Académie des inscriptions et belles-lettres. Comptes rendus des séances de l'année 1899*, p. 492; cf. M. HENRI WALLON, *ibid.*, année 1898, p. 768, en tête de sa belle *Notice historique* sur Eugène de Rozière.

accorde un tour de faveur à la lecture d'une telle notice, donne un témoignage de respectueuse sympathie à la mémoire du membre qu'elle a perdu. » L'ardeur juvénile du vieillard ne laissait pas soupçonner que la procédure, dont il définissait le protocole et la formule, lui serait à bref délai applicable. Il devait mourir six mois après, le 12 février 1900.

J'ai tardé plus que je n'aurais voulu à vous fournir l'occasion de témoigner à la mémoire de Maximin Deloche cette respectueuse sympathie qu'il avait réclamée pour ses confrères défunts, qu'il a conquise haut la main dans les milieux divers où il a déployé ses brillantes facultés, qu'il était fier d'inspirer à l'unanimité de ceux qui ont eu le privilège d'être ses confrères. Et moi-même, en parlant de lui, puis-je oublier que le jour de son admission parmi vous, le 22 décembre 1871, a été pour moi un jour de grande allégresse, puisque, par une coïncidence remarquable, mon père et l'homme éminent dont votre bienveillance m'a fait le successeur, avaient l'un après l'autre recueilli la majorité de vos suffrages pour remplacer dans notre compagnie décimée Caussin de Perceval et Huillard-Bréholles ?

C'est sous les auspices de ces deux frères jumeaux par votre adoption que je vous demande la permission de placer ces notes qui, en dépit de mon zèle, portent les marques trop évidentes de mon incompetence.

I

Jules-Edmond-Maximin Deloche naquit à Tulle le 27 octobre 1817, dans l'ancien couvent des Récollets, sis rue de la Barrière, autrefois un monastère, puis une prison, depuis 1806 la manufacture d'armes, actuellement une caserne. Son père, un Champenois de Charleville, avait fait les campagnes du premier Empire et se trouvait à la fin de 1812 au passage de la Bérésina. A son retour en France, il fut détaché à la Manufacture d'armes en qualité de garde d'artillerie, y fut logé, s'y maria ou plutôt s'y remaria (1) avec M^{lle} Lanot, fille du conventionnel (2), s'y fixa définitivement et eut de sa seconde union deux fils, l'aîné Gustave, né en 1815, qui fut quelque temps avoué à Tulle avant de fournir une carrière administrative comme préfet et comme directeur des asiles du Vésinet et de Vincennes, le cadet Maximin, celui dont j'essaierai d'évoquer devant vous la physionomie.

L'enfant était heureusement doué. On l'envoya, auprès de la maison paternelle, au vieux collège, dont la façade regardait les quais de la Corrèze et que remplace maintenant, sur le mamelon Ouest, derrière les tours, un vaste

(1) Deloche père s'était marié en premières noces avec une Italienne et de cette union provint celui de ses petits-fils qui est connu dans le monde artistique sous le pseudonyme de Campocasso. Parmi ses neveux et petits-neveux, je signalerai les Leloir, une dynastie de peintres et d'aquarellistes.

(2) Par sa mère, Maximin Deloche était apparenté à notre confrère Henri Meilhac, qui lui écrivait : « Mon cher cousin », aux obsèques duquel il fut appelé à conduire le deuil le 9 juillet 1897.

lycée tout flambant neuf. Le principal et les professeurs, assemblage varié d'éléments disparates, ont été esquissés dans des croquis humoristiques par un excellent élève qui suivit de près le jeune Maximin sur les bancs et qui était dans les classes des petits, alors que celui-ci était dans celles des grands, par M. Émile Fage, président de la Société des lettres, sciences et arts de la Corrèze (1). Or, l'écolier nous intéresse plus que l'école. « Il était, m'écrit M. Émile Fage, intelligent, laborieux, très appliqué à ses devoirs et bien ordonné en toutes choses. Ses études furent brillantes; elles faisaient bien augurer de son avenir. Ses aptitudes variées, également ouvertes du côté des lettres et de l'histoire, servies par un esprit méthodique et fécondées par un travail assidu, permettaient d'entrevoir l'éclosion prochaine d'une marquante personnalité intellectuelle. » Si M. Émile Fage, dans cette lettre du 17 janvier dernier, peut être qualifié de prophète après l'événement, il reflète avec l'exactitude d'un ancien souvenir l'impression produite par le jeune Deloche sur

(1) ÉMILE FAGE, *Souvenirs d'enfance et de jeunesse* (Tulle, 1901), p. 139-150, 167-172, 181-203, 216-219. M. Émile Fage a bien voulu me conseiller et me renseigner avec son expérience, son autorité et sa « façon de donner » qui rehausse encore le prix de ce qu'il m'a donné si généreusement. La Société des lettres, sciences et arts de la Corrèze, dont le siège est à Tulle, y a été fondée le 14 novembre 1878. Maximin Deloche en fut d'abord le président effectif, puis le président d'honneur depuis 1880 jusqu'à sa mort. Un autre groupe, la Société scientifique, historique et archéologique de la Corrèze, s'était constitué deux mois auparavant, le 9 septembre 1878, à Brive, sous la présidence d'honneur de notre ancien confrère, le comte Ferdinand de Lasteyrie. Lorsque celui-ci mourut le 13 mai 1879, elle acclama comme son successeur à vie son fils, notre président en exercice, M. le comte Robert de Lasteyrie.

ses maîtres et sur ses condisciples. Lui-même il se rappela toujours avec émotion les années qu'il avait passées avec les uns et les autres. Il écrivait en 1893 (1) : « Le collège est mieux qu'une hôtellerie de passage ou qu'un manège organisé pour l'entraînement des esprits : c'est une autre patrie, la patrie intellectuelle. »

L'éducation musicale de l'adolescent s'ajoutait par surcroît, comme un complément et une distraction, à son instruction classique. Il avait hérité de son père le goût de la musique. Celui-ci, guitariste distingué, initia le futur compositeur aux premiers principes de l'art, pour lequel votre confrère conserva toujours une prédilection très vive et presque un regret de ne s'y être pas consacré. Quelle illusion fréquente chez les hommes d'être prêts à sacrifier leurs succès légitimes à la chimère d'un mirage!

Bachelier ès lettres à 17 ans, Deloche partit pour Toulouse, où il fit son droit. Je n'ai pas réussi à retrouver sa thèse de licence, dont la soutenance eut lieu vers la fin de l'année scolaire 1835-1836. Le choix du sujet aurait peut-être révélé quelque indice sur les voies latentes par lesquelles son esprit s'acheminait vers la science et vers l'érudition.

Il prit de longs détours pour y parvenir (2). Muni de

(1) Fragment d'une lettre de Maximin Deloche à M. Émile Fage, lue par celui-ci le 4 janvier 1894 au premier banquet, qu'il présidait, de l'Association des anciens élèves du collège et du lycée de Tulle.

(2) Un de nos regrettés confrères, Edmond Le Blant, a parcouru une carrière analogue à celle de Maximin Deloche. Comme lui avocat, musicien, fonctionnaire public, il est devenu comme lui un archéologue consommé, ainsi que l'ont montré deux de ses biographes, M. AMÉDÉE HAUVETTE, *Notice*

son diplôme, il s'inscrivit en 1837 au barreau de Bordeaux comme stagiaire (1), à l'instigation d'un parent, M. Lacoste, avocat près la cour royale de cette ville depuis 1817 et ami personnel de Dufaure. Celui-ci avait fait, en 1823, ses débuts d'orateur au Palais de justice de Bordeaux, et y avait, en 1832, succédé comme bâtonnier de l'ordre à ce même M. Lacoste. Son nom y figura au tableau jusqu'en 1852. J'emprunte textuellement ce qui suit à l'allocution que notre confrère, M. Maxime Collignon, a prononcée le 9 janvier dernier, en quittant la présidence de la Société des Antiquaires de France (2) : « Un jour, M. Dufaure vient à Bordeaux pour y plaider dans un procès. L'avocat de la partie adverse est indisposé. M. Deloche le remplace, et si brillamment que son adversaire de la veille devient pour lui un protecteur dévoué, l'emmène à Paris et le fait entrer au Ministère des travaux publics. » Le 12 mai 1839, après la chute du ministère Molé, Dufaure, affilié à la coalition par laquelle il avait été renversé, reçut du maréchal Soult, président du conseil, le portefeuille des travaux publics. Le 3 octobre de la même année, Deloche était

nécrologique, dans le *Bulletin de la Société nationale des Antiquaires de France* de 1899, p. 59-77; et M. HENRI WALLON, *Notice*, dans nos *Comptes rendus* de 1900, p. 609-644.

(1) Deloche est inscrit au barreau bordelais dans le tableau arrêté fin décembre 1837 et dans celui de fin décembre 1838. Il habitait à Bordeaux Place du Marché-aux-Veaux, 12, ce qui a son intérêt; car c'est le coin le plus pittoresque et le plus ancien de la ville, le centre de la Cité communale, la Place par excellence au moyen âge, celle des proclamations, des émeutes et des marchés. (Communication de M. Camille Jullian.)

(2) *Bulletin de la Société nationale des Antiquaires de France* de 1901, p. 60.

appelé comme rédacteur de 2^e classe au 2^e bureau de la Direction des mines. Le 1^{er} février 1844, il devenait sous-chef de bureau dans le même service, puis donnait sa démission le 8 mai 1846, ayant été nommé, le 5 mai, par le Ministre de la guerre, alors chargé du service de l'Algérie, chef du bureau des ponts et chaussées et des mines à la Direction nouvellement créée des travaux publics à Alger.

Maximin Deloche, rédacteur et sous-chef, sans manquer aux obligations imposées par ses fonctions administratives, avait fait profession d'adepte initié aux secrets de la composition musicale. Plus d'un collègue blâmait cette concurrence à la bureaucratie et la dénonçait comme une incorrection. Deloche persévérait dans son péché, malgré les remontrances de ses supérieurs qu'offusquaient ses succès dans les salons et dans les concerts (1). Il ne se contentait pas d'écrire, on gravait de lui des romances, des ballades, des mélodies, des nocturnes, des chansonnettes et jusqu'à une féerie dans le goût du temps, avec une pointe de sentiment, comme chez ses émules, Loïsa Puget, Joseph Darcier, Pierre Dupont, Paul Henrion, Gustave Nadaud. Disciple quelque peu indépendant de nos confrères Fromental Halévy et Henri Reber, il maintint toujours son idéal à une certaine hauteur en n'accommodant que des poésies sans vulgarité et sans licence. *La Réveuse*,

(1) Plusieurs romances mises en musique par Deloche ont été réimprimées en 1868 dans une collection intitulée : *La Muse des cafés-concerts. Romances et chansonnettes de divers auteurs*. Elles portent la note suivante : « A l'avenir, les compositions de M. Deloche seront publiées sous le nom de Jules Valry. » C'est en vain que mes amis et moi, nous avons fait des battues pour découvrir un morceau de musique signé de ce pseudonyme.

sur des paroles d'Arsène Houssaye, est assurément sa vierge la moins farouche. Si j'avais la jolie voix de ténor, avec laquelle Deloche faisait valoir ses mélodies en s'accompagnant lui-même au piano, si, comme lui, j'avais appris à chanter chez Manuel Garcia, le frère de la Malibran et de M^{me} Pauline Viardot, je serais mieux en état que par mon témoignage de vous faire goûter l'inspiration musicale de votre confrère.

Dans son album de 1843, se rencontre entre autres romances : *Jeanne et ma montagne*, Limousine (1). Et nous voici par le sujet conduits vers le terroir pour lequel Deloche éprouva une passion dominante. La petite patrie dans la grande patrie exerçait sur le Tulliste transplanté un charme irrésistible et l'enserrait dans des liens qu'il ne chercha jamais à rompre. Les chansons populaires du pays natal eurent pour lui, dans cette période de sa vie, le même attrait qu'il ressentit ultérieurement pour le passé historique et géographique du Limousin. Un quart de siècle plus tard, *La belle Lisette*, légende tulliste, ressuscitée par lui et par lui communiquée avec amour à Ambroise Thomas en 1867, n'a-t-elle pas disputé presque jusqu'à la veille de la représentation les préférences du compositeur d'*Hamlet* à la mélodie norvégienne devenue au 4^e acte « l'émouvante

(1) Les paroles ne sont ni de Maximin Deloche, qui n'a jamais versifié, ni d'André Lemoyne, auquel, par une confusion avec l'éditeur de même nom ou à peu près (Henri Lemoine), elles ont été attribuées. Elles sont en réalité d'Émile Barateau. Voir dans la Publication officielle de notre Académie, p. 13, le *Discours* prononcé par notre éminent confrère, M. Edmond Perrier, aux funérailles de M. Deloche le jeudi 15 février 1900, et la rectification dans le Compte rendu de la séance tenue par l'Association Corrézienne le 25 février 1900.

lamentation d'Ophélie » (1)? Deloche, s'il n'orchestra plus lui-même ses œuvres récentes, ne cessa pas de noter pour son entourage de parents et d'amis, en particulier pour ses petits-enfants, les airs qu'il imaginait ou qu'il recueillait. A-t-il collaboré aux revues spéciales qui s'imprimaient à Paris aux environs de 1840? Je l'ignore, je ne connais que sa *Notice musicale sur Renaud de Vilback*, publiée à Paris en 1844. Pour courte qu'elle soit, elle nous révèle son esthétique musicale, son culte pour Mozart, « ce génie sublime qui seul, avec Raphaël d'Urbain, a reçu le surnom de Divin, et qui, ainsi que Raphaël, a passé sur notre terre comme un brillant météore », son désaveu « de l'influence et du système habituel de M. Halévy », son admiration pour les mélodies du « fécond Rossini », son goût pour l'orgue; « ce divin instrument qui, par ses ressources infinies, peut seul suppléer à l'orchestre », sa passion pour la franchise, la clarté, l'originalité dans les idées et dans la forme des accompagnements, pour la simplicité dans les moyens et la puissance dans l'effet. La liberté de conscience littéraire est aussi prônée dans cet opuscule comme la dernière conquête libérale du siècle, et Deloche y paraît un peu désabusé de Paris: « immense cité, où les grandes passions et les grandes existences s'agitent sous l'éternel brouillard qui l'enveloppe ».

La nostalgie du Midi et du soleil détermina Deloche à échanger son poste de Paris contre une situation officielle qu'on lui offrait à Alger. Mais la préoccupation de sous-

(1) EDMOND PERRIER, *Discours*, Publication officielle, p. 14; cf. JULES TIERSOT, dans la *Revue des traditions populaires*, XII (1897), p. 144.

traire sa santé à « l'éternel brouillard » et le désir naturel d'avancement ne furent pas les seuls mobiles de cette grave décision. D'une part, le Ministère reprochait à son serviteur de n'être pas à lui sans partage; d'autre part, l'Algérie française, dans son âge héroïque, ce champ clos où la bataille était en permanence, où la révolte d'Abd-el-Kader, même après les défaites de l'émir, couvait sous la cendre, où la colonisation n'avait pas encore dépassé l'état embryonnaire, c'était la terre promise pour l'activité d'un esprit laborieux, pour l'initiative d'un talent organisateur, pour la combativité d'un lutteur qui, une fois épris d'une conception ou convaincu d'une théorie, aimait à frapper d'estoc et de taille ses contradicteurs.

Au moment où, en 1846, Deloche débarquait à Alger, le maréchal Bugeaud, duc d'Isly, gouverneur général, après avoir agrandi et pacifié la colonie, n'avait pas pu empêcher l'immixtion des bureaux de Paris dans ce qu'ils prétendaient à diriger et à organiser de loin et avait dû subir la concentration à Alger d'une administration centralisatrice (1). L'ordonnance organique du 15 avril 1845 y avait créé les quatre Directions de l'intérieur, de la justice, des finances et des affaires arabes. Plus d'un an après, l'ordonnance du 22 avril 1846 en ajoutait une cinquième, celle des travaux publics, dont les attributions s'étendaient à tout le littoral pour les travaux maritimes et à toute l'Algérie pour le service des mines (2).

(1) CAMILLE ROUSSET, *La conquête de l'Algérie*, II, p. 31-33.

(2) Ministère de la guerre. *Tableau de la situation des établissements français en Algérie, 1846-1849*. Paris, Imprimerie Nationale, novembre 1851, p. 77.

L'organisation de ce nouveau service compta Deloche parmi ses artisans de la première heure. Mais, à peine ébauché, l'édifice fut abandonné.

A la fin de mai 1847, le maréchal Bugeaud ayant été rappelé en France, un système contraire prévalut, la Direction des travaux publics fut supprimée à Alger et, par une ordonnance du 1^{er} septembre, on créa dans chacune des trois provinces une Direction des affaires civiles. Deloche, son emploi d'Alger ayant été supprimé, fut envoyé à Constantine comme chef du bureau des travaux publics, de l'agriculture et de la colonisation. Le duc d'Aumale, le héros de la Smalah, nommé gouverneur général le 11 septembre de cette même année après l'intérim du général Bedeau, délégua son futur confrère à Bône, avec le titre de sous-directeur, à la suite de troubles qui avaient éclaté dans cette ville (1). Je suppose que Deloche, après la répression, avait été chargé d'une mission temporaire pour rétablir l'ordre dans les finances de la cité et pour rassurer les populations. Le général Cavaignac, investi du gouvernement général par la République de 1848 après l'exil du duc d'Aumale, rendit le 26 mai un arrêté qui ramenait Deloche à Constantine comme secrétaire à la direction des affaires civiles. Le 9 décembre, par assimilation à la métropole, les trois provinces de l'Algérie étant devenues trois départements, Deloche fut maintenu à Constantine comme conseiller de direction d'abord, puis, par arrêté du 8 février 1849, nommé conseiller de

(1) Ce fut une échauffourée toute locale, sur laquelle les détails me manquent.

préfecture du département de la province et désigné pour remplir les fonctions de secrétaire général de la préfecture. Ce fut en cette qualité également qu'il fut transféré à Oran, par arrêté du 25 juin 1850.

Je ne pense pas que ce déplacement ait été mis à exécution par Deloche, dont la santé avait été ébranlée par son séjour prolongé en Algérie. Il était atteint de fièvres palustres. Son estomac ne digérait plus facilement sous un ciel de feu sans ombre et sans pluie. La vie nomade, avec une succession continue d'étapes diverses, lui pesait maintenant. Les circonstances avaient voulu qu'il traversât l'Algérie sans rencontrer sur sa route ces antiquités romaines qui auraient éveillé ses aptitudes endormies d'archéologue (1). Il aspirait sans doute aussi à se créer une famille. Le décret qui ordonnait son changement de résidence le trouva peut-être déjà rentré en France et en Limousin. J'ai quelque raison de croire qu'il y était revenu dès les premiers jours de 1850, à la suite d'un épisode qui avait eu Constantine pour théâtre et qui avait été de la part du bouillant Deloche une infraction au protocole du fonctionnaire public. Ne s'était-il pas avisé de se battre en duel avec un chef de bataillon des tirailleurs indigènes, en garnison dans cette ville? « Des deux champions qui croisaient ainsi le fer, a dit spirituellement notre confrère

(1) Sur le tard, Deloche parlait de son séjour en Algérie comme ayant décidé de sa vocation, et M. Louis Farges s'est fait l'écho des propos fréquents qu'il tenait volontiers à ce sujet; voir sa notice sur Deloche dans la *Revue encyclopédique* du 12 mai 1900. Je crois que Deloche, comme son biographe, se faisait illusion sur cette phase de son évolution.

Maxime Collignon (1), l'un ne devait plus porter un jour que l'inoffensive épée d'académicien; l'autre devait illustrer la sienne à Inkermann et à Sébastopol : c'était Bourbaki (2). »

L'inaction était incompatible avec la nature de Maximin Deloche. Les loisirs qu'il subissait, l'interruption forcée de sa carrière, son retour au pays dans un état de santé sinon alarmant, du moins précaire, sa réclusion à Tulle ou aux environs par ordonnance des médecins, son besoin de travailler toujours et quand même, ses réflexions de solitaire replié sur lui-même, les vides d'une existence trop peu remplie à son gré, amenèrent Deloche à percevoir l'appel pressant de sa vocation impérieuse, de celle qui l'a illustré, de celle que vous avez encouragée par vos récompenses avant de la consacrer par vos suffrages. Par intuition, par instinct, sans la préparation régulière de notre merveilleuse École des chartes, Deloche avait trouvé sa voie qu'il suivit en silence jusqu'au jour où l'archéologue inattendu surgit et réclama sa place au soleil, où l'autodidacte inconnu, après l'avoir conquise, la défendit avec acharnement contre les attaques des censeurs et des détracteurs. En attendant, il se recueillait dans l'étude, et les personnes admises dans son intimité étaient les seuls

(1) *Bulletin de la Société nationale des Antiquaires de France* de 1901, p. 60.

(2) Cet épisode est resté inconnu aux deux biographes du général Bourbaki : « un de ses anciens officiers d'ordonnance, » Louis d'Eichthal (Paris, 1886) et le commandant Grandin (Paris, 1898). Deloche reçut-il une blessure ou s'en tira-t-il avec une contusion? En tout cas, cette rencontre n'eut ni pour lui, ni pour son adversaire de suites graves.

témoins de son activité dans un domaine qu'il avait d'abord limité à son pays d'origine, qu'il avait ensuite peu à peu étendu en même temps qu'il l'étayait et le consolidait.

Les premiers fondements étaient posés, lorsque Deloche, remis du mal qui l'avait fait renoncer provisoirement à sa besogne administrative, fut replacé dans les cadres le 1^{er} août 1853 et rentra au Ministère de l'agriculture, du commerce et des travaux publics comme rédacteur au 1^{er} bureau de la Division des mines. On lui tint compte de son dossier et de son âge pour ne point immobiliser le transfuge dans les grades inférieurs. Dès le 1^{er} décembre 1853, il passe comme sous-chef, faisant les fonctions de chef, au 2^e bureau de la Division de l'exploitation des chemins de fer, est nommé chef de bureau le 1^{er} juillet 1854 et à ce titre chargé, le 21 novembre, du 1^{er} bureau de la Division des études et des travaux des chemins de fer. Entre temps, Deloche, qui était catholique, s'était marié à Paris le 3 avril 1854 (1) avec une protestante, M^{lle} Fourcade-Prunet, une personne de tête et de cœur, fille d'un médecin et apparentée par sa mère à l'avocat Le Royer, au futur président du Sénat. La tolérance réciproque scella la paix et le bonheur dans l'union qui ne fut pas de longue durée. M^{me} Deloche devait être emportée en septembre 1861 par l'épidémie de diphtérie, qui fit tant de victimes dans la capitale. Elle avait assisté

(1) La date exacte est fixée par une lettre de Jules Dufaure, datée du 2 avril 1854 : « Ne doutez pas, mon cher monsieur Deloche, du sentiment de très vive affection avec lequel j'assisterai demain, si je le puis, à votre mariage. » Ce document m'a été communiqué avec quelques autres par M^{me} Debord, la fille de Maximin Deloche.

et sans doute contribué par son impulsion bienfaisante aux premiers succès du savant.

Ses débuts dans l'érudition ne sont pas antérieurs à la fin de l'année 1855. Le 20 novembre, Bourquelot lut en son nom la première partie d'un mémoire devant la Société des Antiquaires de France qui, dès le 16 avril 1856, l'éli-sait parmi ses membres résidants. Alexis de Tocqueville, qui venait de publier *l'Ancien régime et la Révolution*, lui écrit le 10 août 1856 (1) : « Rien n'est plus agréable que de se voir si complètement compris et si apprécié par un esprit distingué et de trouver un juge si bienveillant dans un homme dont on estime tout à la fois le talent et le caractère. Vous savez que vous êtes pour moi cet homme-là. » C'est à « cet homme-là » que, dans le cours de la même année, vous décerniez une troisième médaille au concours des Antiquités de la France; en 1857, il obtenait la première, en même temps qu'il était nommé chevalier de la Légion d'honneur. Deux années de suite, en 1860 et en 1861, vous lui avez accordé le second prix Gobert. En 1865, vous lui témoigniez votre estime croissante par l'octroi du prix de numismatique ancienne fondé par Allier de Hauteroche. Pour ne rien omettre d'essentiel, je dirai que, le 1^{er} juillet 1861, Deloche avait été chargé de diriger le 1^{er} bureau de la Division du personnel dans ce même Ministère où son noviciat remontait à octobre 1839.

Son avancement demeura stationnaire jusqu'au remanie-

(1) Lettre inédite communiquée par M^{me} Debord, qui en possède encore deux autres envoyées de Tocqueville, par Saint-Pierre-Église (Manche), le 29 août et le 10 octobre 1856.

ment par lequel les travaux publics furent débarrassés de leurs annexes, et qui valut à l'agriculture et au commerce réunis le bénéfice de l'autonomie. Le 28 juillet 1869, Deloche fut compris dans la constitution du nouveau département ministériel, comme chef de la Division du secrétariat général et du personnel. Mais son ambition légitime aspirait à d'autres honneurs. Il vous avait apporté à plusieurs reprises des communications qui avaient été appréciées par cette élite à laquelle il les adressait et dont l'approbation était son rêve, en attendant que votre choix porté sur lui réalisât son idéal. Vous lui avez donné satisfaction, ainsi que j'ai dit en commençant, le 22 décembre 1871. Et, comme pour relier ses deux existences, vous avez profité de sa présence pour le choisir dès le 12 juillet 1872 comme l'un de vos deux commissaires pour la vérification des comptes de 1871, de sa compétence avérée pour le réélire chaque année. Le 13 octobre 1873, il était élevé au grade d'officier dans l'ordre national de la Légion d'honneur. L'administration enchérissait par cette distinction sur celle par laquelle vous aviez comblé ses vœux. Elle attestait encore le prix qu'elle attachait à son concours en le nommant, le 1^{er} juin 1875, Directeur de la comptabilité centrale et de la statistique. En 1878, vous faisiez un nouvel appel à son dévouement et à son expérience en l'appelant à siéger parmi vos représentants dans la Commission administrative centrale pour administrer les propriétés et les fonds communs aux cinq Académies. Il ne déclina votre désignation annuellement renouvelée et le secrétariat, dont ses collègues lui maintenaient la charge comme au mieux entendu dans les

affaires, qu'à la fin de 1895, lorsque l'âge et la fatigue l'eurent contraint à résigner « ce mandat qui lui a été confié durant près de vingt années consécutives » (1). Promu commandeur de la Légion d'honneur le 3 février 1880, il fut, le 28 du même mois, admis à faire valoir ses droits à la retraite à titre d'ancienneté de services et nommé Directeur honoraire.

Une légère claudication, conséquence d'un refroidissement contracté en 1880 à une soirée chez Gambetta, qui était alors président de la Chambre des députés, avait condamné Deloche à brusquer ce dénouement. Le rhumatisme qui avait raidi son genou droit, sans empirer, passa à l'état chronique et il prit la détermination d'aller vivre à la campagne, assez près de Paris pour ne pas manquer les séances de son cher Institut, assez loin pour consommer une rupture définitive avec ses habitudes invétérées d'assiduité quotidienne au Ministère. Il s'en était autrefois rapproché, lorsqu'en 1860 il avait quitté la rue Montholon, 14, pour venir habiter rue de l'Université, 34, puis en 1873, rue de Solférino, 13. Le voisinage de son frère Gustave l'attira d'abord à Vincennes, où il s'établit rue de la Prévoyance, 19, puis, dans l'espoir d'un air plus vivifiant et d'une quiétude plus douce, à Saint-Maurice où, en dehors de son frère, de sa belle-sœur et de ses neveux (2), seuls ses proches, ses amis intimes et..... les candidats à l'Institut et aux Antiquaires venaient procurer

(1) *Académie des inscriptions et belles-lettres. Comptes rendus des séances de l'année 1896*, p. 82.

(2) Gustave Deloche quitta l'Asile national de Vincennes pour être retraits en janvier 1886; il est mort à Tulle le 24 janvier 1892.

quelque distraction au solitaire dans ses deux ermitages, sis depuis 1884 au 60, depuis 1887 au 8 de l'avenue de Gravelle. Paris le reconquit en 1891 : le vieil étudiant, qui ne vieillissait pas, s'installa côte à côte avec la jeunesse studieuse, tout près du Luxembourg, sur le versant Est de la Montagne Sainte-Genève, rue Herschell, 5. Ce fut un refroidissement, causé par une imprudence, qui eut raison de sa santé jusque-là persistante en dépit des heurts et des secousses. Aussi, j'en appelle à vos souvenirs, quels ne furent pas votre saisissement, votre surprise et votre consternation, lorsque la nouvelle se répandit parmi vous que Maximin Deloche, qui participait activement à vos travaux quelques semaines auparavant, avait été emporté subitement le 10 février 1900!

II

Maximin Deloche, dont la production scientifique fut tardive, rattrapa le temps perdu par une rare fécondité. La *Notice musicale sur Renaud de Vilback* clôt en 1844 une ère, celle où le compositeur et le chanteur récoltaient des succès dans un genre qui avait la vogue. Celui-là cesse ensuite d'écrire, excepté pour le cercle restreint de quelques privilégiés, celui-ci fredonne à mi-voix et le séjour en Algérie arrête l'expansion de leur renommée mondaine. C'est un autre homme qui revient en France et au nom duquel, le 20 novembre 1855, Bourquelot lit la première partie d'un mémoire manuscrit intitulé : *Études sur les Lemovices*

Armoricani (1). Il est en train de remanier son travail pour le livrer à l'impression, lorsque (je reproduis les termes émus dont Deloche s'est servi) une « inconcevable attaque » contre Étienne Baluze fait tressaillir d'indignation le fervent Tulliste. En face de « si injustes et si ingrates paroles », il se constitue le champion de celui, qui au XVII^e siècle, avait été, comme on l'a dit, « son grand ancêtre dans l'érudition française » (2). Son éloquent pamphlet, daté de 1856 (3), atteste, non seulement la science solide dont il s'était muni et les fortes études auxquelles il s'était astreint, mais encore la passion ingénue et généreuse, inconsciente et peut-être aventurée, qui animait sa pensée et enflammait son langage.

Le silence était rompu et chaque année allait apporter au monde savant des manifestations de cette force imprévue, spontanée, secrètement acquise et développée, sou-

(1) *Annuaire de la Société impériale des Antiquaires de France* de 1855, p. 139; cf. p. 145 et 147. Voir surtout les *Mémoires* de cette Société, année 1856, p. 46-108, sous le titre de : *Les Lémovices de l'Armorique, mentionnés par César*.

(2) ÉMILE FAGE, *Étienne Baluze* (Tulle, 1899), p. 133.

(3) M. DELOCHE, *Étienne Baluze*, dans le *Bulletin de la Société archéologique et historique du Limousin*, VI (Limoges, 1855), p. 81-94; tirage à part, Paris, 1856. Un jeune professeur d'histoire, M. Ch. Godard, a consacré la thèse latine, qu'il soutiendra prochainement devant la Faculté des lettres de Paris *De Stephano Baluzio Tutelensi* (Paris, 1901), à la revision du procès de Baluze, et ses conclusions lui sont plutôt favorables. Notre savant confrère, M. A. de Boislisle, prépare sur cette même question un ouvrage considérable, dans lequel il s'appliquera à démontrer que, chez Baluze, le caractère n'a pas été toujours et partout au niveau de l'érudition. La sévérité de son jugement ressort de l'appendice VIII au tome XIV de sa belle édition de Saint-Simon, *Mémoires*, p. 533-558 : *Le cardinal de Bouillon, Baluze et le procès des faussaires*.

dainement révélée, dont l'action puissante n'avait été mise en mouvement par les leçons d'aucune école. Votre verdict favorable, renouvelé à deux reprises, était pour le *Cartulaire de l'Abbaye de Beaulieu*, publié par Deloche en 1859, une juste compensation des critiques peu bienveillantes dirigées contre son éditeur et un encouragement flatteur pour celui en considération duquel vous l'avez rendu. Quant à lui, il ne perd pas la tête et excelle à se défendre contre le plus qualifié de ses agresseurs. Il taille sa plume la plus aiguë pour atteindre le côté faible de la polémique par endroits discourtoise, que Léon Lacabane a ouverte contre lui dans la *Bibliothèque de l'École des Chartes*. Le troisième coup de griffe se prépare, on l'annonce d'avance, mais il ne sera pas asséné, Deloche l'ayant paré en 1861 par ses *Divisions territoriales du Quercy aux IX^e, X^e et XI^e siècles*. L'année précédente, il avait adressé une *Réponse* aux observations froidement réfléchies de M. Alfred Jacobs, un géographe érudit trop oublié aujourd'hui.

En 1860, Deloche démontre par son *Principe des nationalités* qu'il ne se désintéresse pas des questions contemporaines (1). C'est son *Discours sur l'histoire universelle*. « Les nations sont voulues de Dieu », tel en est l'épigraphe, emprunté à un mandement de M^{gr} Berteaud, évêque de Tulle. « Les débris des races et des nations, dit-il (2), (je cite en abrégeant) ont fait un travail, d'abord caché,

(1) Trente ans plus tard, il saisissait l'occasion d'un hommage pour s'essayer à dégager les inconnues d'un problème, qui plus que jamais est à l'ordre du jour, l'affaiblissement de la natalité en France; voir nos *Comptes rendus* de 1890, p. 368-371; cf. ceux de 1886, p. 408-410.

(2) M. DELOCHE, *Du principe des nationalités*, p. 31.

aujourd'hui patent, pour parvenir à se rejoindre, à renouer des relations violemment interrompues... Ce travail... est sacré, car il n'est point l'œuvre de l'homme, mais celle de Dieu même. » L'unité de l'Italie trouve en Deloche un apôtre enthousiaste, il prodigue ses encouragements aux promoteurs de l'unité allemande et réclame, comme un droit pour la France, les frontières naturelles avec la possession des pays situés sur la rive gauche du Rhin. On ignorait alors quelles déceptions le principe des nationalités réservait à la France, quelle expiation cruelle il infligerait à l'empereur Napoléon III qui lui avait subordonné sa politique extérieure, qui en avait fait l'apologie dans ses discours et l'application dans ses actes. Seules quelques individualités clairvoyantes, comme entre autres notre confrère Charles Schefer, prévoyaient alors qu'il entraînerait après lui le démembrement de la France.

Parmi les sujets qui avaient séduit Deloche, alors qu'il faisait son apprentissage de savant, étaient les problèmes soulevés par les monnaies mérovingiennes du Limousin. Ce fut pour lui une matière pour ainsi dire inépuisable, étant donné le grand nombre des espèces monétaires qui lui passèrent sous les yeux. La *Revue numismatique*, dirigée par nos confrères le baron de Witte et Adrien de Longpérier, accueillit en Deloche une excellente recrue qui y collabora sans interruption de 1857 à 1863. Il continua cette série successivement et concurremment dans tous les recueils ouverts à de pareilles recherches. Je les énumère en suivant l'ordre chronologique de leur premier contact avec Deloche numismate : *Bulletin de la Société nationale des Antiquaires*, *Bulletin de la Société archéologique du Limou-*

sin à Limoges, *Revue archéologique*, *Mémoires et Comptes rendus de l'Académie des inscriptions et belles-lettres*, *Bulletin de la Société scientifique, historique et archéologique de la Corrèze* à Brive, *Revue numismatique*, *Bulletin de la Société des lettres, sciences et arts de la Corrèze* à Tulle, *Revue belge de numismatique* publiée à Bruxelles. La bibliographie détaillée et minutieusement exacte, que M. Henri Stein destine au *Bulletin de la Société nationale des Antiquaires de France* et qu'il a mise d'avance à ma disposition avec une bonne grâce dont je suis heureux de le remercier publiquement, démontrera que Maximin Deloche cultiva cette spécialité pendant plus de quarante années, de 1857 à 1898.

Il s'y est montré un novateur méthodique, fixant les règles et leurs applications. Ce fut Deloche qui, le premier, fit ressortir pleinement l'importance des styles régionaux pour la classification des monnaies du VII^e siècle. La multitude des lieux portant le même nom rendait impossible la détermination de celle, entre ces localités homonymes, où une monnaie de l'époque mérovingienne avait été frappée, tant qu'on ne s'était pas avisé qu'il fallait recourir à un autre élément d'information. Cet élément, le style, Deloche l'a dégagé et mis en lumière. Le dessin de l'effigie et de ses détails, la forme de la croix, la disposition des ornements secondaires comme les grènetis varient suivant les régions et, sauf exception, dissipent toute confusion entre une pièce de l'Est de la Gaule et une pièce sortie d'un atelier de l'Ouest, entre une monnaie du Nord et une autre provenant de la région méridionale. Permettez-moi d'alléguer un exemple. Si Deloche a pu, entre les localités dont le nom est tiré de *Breiciaco*,

adopter Bersac, dans la Haute-Vienne, comme le lieu d'origine d'un tiers de sol d'or frappé par le monnayeur Ursulfus, c'est que le buste gravé au droit de cette pièce est de même dessin que les bustes dont est orné le champ des pièces frappées par des contemporains à Limoges (1). On est donc fondé, sans hyperbole laudative, à reconnaître que Deloche, élargissant le cadre de ses études consacrées à des types monétaires, les a comparés habilement, en a saisi les rapprochements et les séparations, et a posé quelques-uns des principes généraux qui régissent la numismatique mérovingienne.

Si Deloche a eu des précurseurs dans l'interprétation des chiffres XXI et VII sur les monnaies d'or mérovingiennes, qui pourrait lui contester le mérite personnel d'avoir eu l'intuition qu'ils devaient être rattachés à la formule *De selequas*, et d'être ainsi parvenu le premier à en préciser la valeur exacte (2)?

Les cachets et anneaux mérovingiens ne s'adjoignirent aux monnaies de même origine dans le champ d'études de votre confrère qu'en 1880, au moment où il s'était affranchi de ses corvées administratives. Il vous entretient le 16 avril 1880 d'un anneau-cachet d'or mérovingien orné au chaton d'une cornaline gravée antique, moins de deux mois après qu'il a recouvré sa liberté. Et il ne

(1) DELOCHE, *Description des monnaies mérovingiennes du Limousin* (Paris, 1863), p. 9-21 et 204; cf. PROU, *Catalogue des monnaies françaises de la Bibliothèque Nationale. Les monnaies mérovingiennes* (Paris, 1892), p. 407.

(2) *Revue archéologique*, nouvelle série, XL (1880), p. 172-176; cf. E. BABELON, dans le *Journal des Savants* de février 1901, p. 119.

s'arrêtera plus de décrire dans la *Revue archéologique* « un nombre considérable de bijoux de ce genre, en usage sous le Bas Empire, puis dans les États barbares et particulièrement dans la Gaule mérovingienne » (1). C'étaient pour lui d'amusantes récréations; c'est pour nous un divertissement de savourer ses déchiffrements ingénieux de monogrammes, auxquels sont consacrées des notes courtes, incisives, spirituelles, documentées, mais où parfois des esprits sceptiques ont soupçonné quelques habiletés de prestidigitateur. Les résultats qui se sont dégagés de ces notes éparses ont été consignés en 1896 dans vos *Mémoires*, où Deloche s'est étendu sur *Le port des anneaux dans l'antiquité romaine et les premiers siècles du moyen âge*. Enfin il a « conçu le dessein de former un recueil où ces petits monuments seraient classés méthodiquement, soigneusement commentés, et accompagnés d'un résumé succinct des notions utiles qu'on en peut tirer ». Ce recueil, le premier de cette sorte qui ait paru, est précédé d'une longue et substantielle introduction. Deloche eut encore la joie de vous l'offrir lui-même dans votre séance du 10 novembre 1899. Il vous apportait par cet hommage son testament scientifique.

Le classement des objets décrits, pour peu que la provenance en fût connue, d'après les provinces ecclésiastiques et les diocèses ramenait Deloche en arrière vers le sujet plus ample, dont ses études sur les monnaies avaient

(1) M. DELOCHE, *Étude historique et archéologique sur les anneaux sigillaires et autres des premiers siècles du moyen âge. Description de 315 anneaux, avec dessins dans le texte* (Paris, 1900), p. 1.

été l'entrée en matière, devenue une partie accessoire, dont son *Corpus* des anneaux était l'appendice, devenu la conclusion : les *Lémovices de l'Armorique*, le *Cartulaire de l'Abbaye de Beaulieu*, avec les enseignements de sa préface si suggestive, la *Géographie historique du Limousin et ses subdivisions*, lecture inaugurale remarquée à la 26^e session du Congrès scientifique de France qui tint ses assises à Limoges en 1859, le mémoire justificatif *Des divisions territoriales du Quercy*, la *Description des monnaies mérovingiennes du Limousin* laissaient pressentir, comme des aboutissants logiques, les belles *Études sur la géographie historique de la Gaule et spécialement sur les divisions territoriales du Limousin au moyen âge*, qui ont reçu l'hospitalité chez vous dès 1861 et 1864, dans les *Mémoires présentés par divers savants*, et *La trustis et l'antrustion royal sous les deux premières races*, un volume compact, qui ne doit pas seulement à l'étrangeté de l'intitulé le succès qu'il a obtenu, mais qui, en 1873, a sanctionné avec éclat le choix récent par lequel vous aviez accordé vos préférences à son auteur.

Deloche y aborde, sans préambule, le problème qu'il se propose de résoudre : « La trustis, dit-il, compagnonnage guerrier, et l'antrustion, compagnon volontaire des rois francs, représentaient, en Gaule, une des institutions fondamentales des conquérants et correspondaient à l'un des organes essentiels de l'ancienne société germanique. » Sommes-nous, ajouterai-je, des Celtes, des Germains ou des Ligures? Ou bien notre race mélangée est-elle une combinaison de ces trois éléments à des doses que la chimie ethnographique n'a pas encore évaluées avec préci-

sion (1)? Ce sont des questions sur lesquelles Deloche a plusieurs fois varié, mais qui ne pouvaient nullement modifier sa conception originale de l'antrustionat. J'en emprunte la définition et la caractéristique à un savant, que Deloche tenait en particulière estime et qui m'inspire pleine confiance, M. Maurice Prou, le successeur de notre Arthur Giry dans sa chaire de l'École des chartes (2) : « Dans le compagnonnage royal, ceux qui tenaient au roi par les liens les plus étroits étaient les *antrustions*. Leur nom vient du mot *trustis*, qui signifie ordinairement aide, protection, et qui, par extension, désigna le corps des antrustions et, enfin, une troupe d'hommes armés... Les antrustions formaient la garde particulière du roi mérovingien; ils tenaient la place des *protectores* impériaux; comme eux, ils formaient une *scola* placée sous les ordres du maire du palais. Ce n'étaient pas nécessairement des hommes libres, au moins à l'origine; car, au VII^e siècle, les serfs n'étaient plus admis dans ce corps d'élite. Les antrustions avaient entrée, comme les autres palatins, dans le conseil royal; on leur confiait des missions extraordinaires. Mais, en retour des obligations auxquelles ils étaient tenus envers le roi, ils avaient certains privilèges. D'abord leur personne était protégée par un triple *wergeld*,

(1) M. DELOCHE s'est peut-être exagéré en dernier lieu la part des Ligures dans notre formation; voir : *Des indices de l'occupation par les Ligures de la région qui fut plus tard appelée la Gaule*, dans le tome XXXVII de nos *Mémoires* (Paris, 1897); cf. l'extrait paru dans la *Revue celtique*, XVIII, p. 365-373.

(2) MAURICE PROU, *La Gaule mérovingienne* (Paris, 1897), p. 46-47; cf. les conclusions identiques de P. GUILHIERMOZ, *Essai sur l'origine de la noblesse en France au moyen âge* (Paris, 1902, *sic*).

c'est-à-dire qu'au cas où l'un d'eux était tué, le meurtrier payait 600 sols, soit une amende trois fois plus forte que celle dont le meurtre d'un Franc libre entraînait le paiement. De plus, une procédure particulière avait été établie en leur faveur. L'antrusionat ne formait pas une noblesse, la qualité d'antrusion était essentiellement personnelle, elle ne passait pas du père au fils. »

La trustis et l'antrusion, voilà un chapitre de nos origines que Deloche a élucidé d'une manière définitive. Les commencements de notre histoire constituent le lien commun qui unit ses disciplines favorites : géographie historique, numismatique et sigillographie mérovingiennes. Le *Principe des nationalités* s'y rattache par l'utopie généreuse qu'il imagine : une France complétée au milieu de peuples unifiés, satisfaits de leur sort et alliés avec elle. Le patriotisme rétrospectif enflamme son érudition. Il s'échauffe dans sa discussion avec un autre bon Français, M. Albert Réville, qui avait écrit deux articles, « pleins de remarques originales et d'hypothèses vraisemblables (1) », sur le druidisme et sur l'armée gauloise à la bataille d'Alesia (2). Le déblaiement et la conservation des arènes de Lutèce n'ont pas de plus vaillant, ni de plus obstiné défenseur. Une École nationale de géographie lui paraît une institution nécessaire qu'il préconise avec la chaleur entraînée d'une conviction qu'il voudrait rendre contagieuse, tant elle est profonde et sincère ! Le caractère essentiel qui donne de

(1) Ce jugement est emprunté à Camille Jullian, *Vercingétorix* (Paris, 1904), p. 398.

(2) Lettre signée Maximin Deloche, dans la *Revue des Deux Mondes*, tome CCXXXVIII (1877), p. 465-472.

l'unité aux œuvres éparses, souvent fragmentaires, de cet infatigable travailleur, réside dans son amour de la terre natale, ville, province, région, pays. Tulle, la Corrèze, le Quercy et le Limousin, Lutèce, Paris et notre Académie, la Gaule et la France ont eu en lui un adorateur constant, dont les effusions se sont prolongées pendant la seconde moitié du XIX^e siècle. Il a concentré tous ses efforts sur l'étude de la contrée, petite et grande, où il était né, où il avait grandi, où il avait vécu, à laquelle il avait voué son affection. La France n'oubliera pas une vie de labeur consacrée par un de ses enfants les mieux doués et les plus actifs à la poursuite et à la découverte de ses titres de noblesse.

III

Ni l'administrateur, ni le savant n'avaient étouffé chez Deloche l'homme de cœur foncièrement bon, bienveillant pour les inférieurs, compatissant aux misères du prochain, sensible avec affinement, expansif par franchise, désireux de plaire et de persuader, serviable avec empressement, se prêtant volontiers au badinage, évitant de nuire à qui que ce soit. Écoutez-le plutôt et vous aurez plaisir à reconnaître son accent oratoire (1) : « Charité, charité ! c'est-à-dire sollicitude et assistance aux humbles et aux souffrants ; absence d'envie et de convoitise à l'égard des puissants et des heureux ; indulgence, amour,

(1) M. DELOCHE, *Étienne Baluze* (tirage à part), p. 16.

pour tous ceux qui composent avec nous le grand corps social : telle est la loi qui, de l'Écriture, doit passer dans le fait, de la prédication dans les mœurs, et à laquelle doit obéir fidèlement tout véritable ami de l'humanité, tout soldat dévoué du progrès. » Et, dans son indignation contre les accusateurs de son illustre compatriote Étienne Baluze, Deloche se souvenait qu'il avait été avocat et, dominé par des considérations de sentiment, il disait avec éloquence : « Conservons avec piété, exaltons avec ferveur ces gloires si pures, vraiment nationales, qui ne traînent point après elles, comme tant d'autres gloires, un triste et lugubre cortège de douleurs et d'infortunes ! En elles consiste notre plus précieux héritage, dépôt sacré qui nous fut légué par nos pères et que nous devons transmettre intact à nos enfants. »

Ce programme, ainsi généralisé à propos d'un problème particulier, a été rempli par Deloche dans sa vie mouvementée comme dans ses nombreux écrits. Il s'est partout imposé, comme un devoir qu'il revendiquait, la mission de connaître, de continuer et de perpétuer les traditions. Son bon sens de Corrèzien et de Français a montré la voie non seulement à l'érudit, mais encore au musicien, à l'administrateur, à l'académicien. Dès qu'il fut entré parmi vous, il devint l'arbitre des litiges que soulevait parfois l'application de votre règlement. Faisant face au bureau, il épiait le moindre relâchement dans sa vigilance, et, la surprenait-il en défaut, il bondissait, redresseur de torts, paladin armé de pied en cap, oubliait pour un moment son infirmité, se soulevait sur le pied gauche pour rehausser sa taille, réclamait avec instance et attendait avec impatience

un comité secret pour dénoncer certaines tolérances, pour discuter le sens strict et rigoureux d'un article, pour soutenir avec impétuosité son exégèse, pour repousser prestement toute objection, se cramponnait à la table d'une main noueuse, la frappait à coups redoublés de l'autre et prodiguait ses talents sans compter pour un point de détail avec autant d'exubérance que pour un point de doctrine. Dans les élections, bien que l'acceptation de personnes ne le laissât pas indifférent, il était surtout préoccupé de maintenir dans votre sein, entre les branches rivales jalouses de leurs droits, cet équilibre dont les nouveaux domaines conquis par la science risquent sans cesse de modifier les conditions.

Ce n'était pas sans résistance que Deloche acceptait les modifications obligatoires et qu'il faisait plier son respect pour le temps jadis devant les nécessités pressantes imposées par la marche en avant de l'humanité. « Animé de cet esprit large et libéral qui faisait jadis le charme de notre société française(1) », il n'était certes pas un rétrograde. Mais il déplorait la propension de chaque âge à démolir ce que des générations ont construit. Or, la loi de continuité dans ce monde ordonne que des conservateurs éclairés comme Deloche lancent des avertissements salutaires pour assurer l'avenir des institutions héréditaires, dont ils se constituent, à un moment donné, les

(1) Discours de M. le comte Robert de Lasteyrie à notre séance publique annuelle du vendredi 16 novembre 1900. Voir les *Comptes rendus de l'Académie des inscriptions et belles-lettres* de 1900, p. 591. Notre président associait dans un juste éloge Deloche et Ravaisson, qui « tous deux », ajoutait-il, « ont vécu en sages ».

gardiens rigides et inflexibles. Les procès-verbaux de vos comités secrets portent les traces de cette opiniâtreté, comme aussi les dossiers des archives ministérielles. Elle est tout à l'honneur de votre confrère.

Au moment où la guerre de 1870 éclata, Deloche allait avoir 53 ans. Resté à son poste civil de chef de division dans Paris assiégé, il se demanda aussitôt quel rôle sa maturité, qui le rendait impropre au service militaire, lui assignerait, par quelle œuvre d'utilité publique il soulagerait sa conscience qui lui faisait un scrupule d'être compté parmi les bouches inutiles. Notre éminent et aimable confrère, M. Edmond Perrier, un Tulliste comme Deloche, vous a révélé un secret que Deloche avait bien gardé, étant peu disposé à divulguer les prodiges de sa charité(1). « Aux approches de l'heure de la faim, alors que chacun eût été presque excusable de ne penser qu'à lui-même, Maximin Deloche ne pensa qu'aux misères de ses compatriotes, enfermés comme lui dans le cercle prussien; il pensa à ceux pour qui la prévoyance avait été impossible, à ceux que la maladie avait atteints, aux femmes, aux enfants, aux vieillards dont la débilité augmentait la souffrance, aux isolés privés de leurs proches et de leurs amis. Quelques Corrèziens s'étaient réunis pour veiller sur leurs jeunes compatriotes, soldats de l'armée de Vinoy; il accourut et, dans un grand élan de solidarité... il fit surgir de ce groupement éphémère l'*Association Corrèzienne*... Il en dirigea lui-même pendant dix ans les travaux (2). A

(1) EDMOND PERRIER, *Discours*, éd. de notre Académie, p. 15.

(2) Je signale aux amateurs de pensées saines délicatement et éloquem-

cette œuvre toute de charité il continua ses plus ardentes sympathies, même après qu'une cruelle infirmité, survenue en 1880, l'eut condamné à un repos relatif; il en demeura le président honoraire et profondément honoré. »

A partir de 1880, il se réserva pour notre Compagnie, pour ses confrères, pour ses visiteurs. Vous vous le rappelez invariablement couvert d'une calotte en velours noir qui effleurait seulement le haut de son front développé et méditatif. Au repos, ses paupières étaient baissées sur des yeux presque fermés. S'animait-il, ses yeux sortant de leurs orbites devenaient pétillants, son regard interrogateur scrutait les pensées, avec une expression d'ironie sans cruauté, de malice sans méchanceté; sa bouche souriait, finement empreinte de bonhomie narquoise. Sa verve un peu gouailleuse rappelait aux auditeurs que la Corrèze est plutôt l'antichambre du Midi que la prolongation de la France centrale. Deloche avait un beau nez, régulier de forme, aux narines gonflées et vibrantes. Sa figure rasée était terminée par un bouquet de barbe écourtée et arrondie. Quant à son vêtement, soigneusement, presque coquettement ajusté, il était en drap noir, avec le gilet montant jusqu'à la barbiche. Les manchettes blanches ressortaient seules sur le fond uniformément noir du costume (1).

ment exprimées le charmant discours que Deloche prononça devant l'Union Corrézienne, le 13 février 1876.

(1) Une exquise photogravure, représentant Deloche, tel que nous l'y avons vu dans ces dernières années, dans son cabinet de travail, a paru dans la *Revue encyclopédique* du 12 mars 1900, p. 380 *b*. Voir aussi la gravure sur bois, représentant Deloche sexagénaire, dans le *Lemouzi*, organe de la *Ruche Corrézienne*, n° 54 (février 1900), p. 17 *a*.

Sa conversation était charmante, parce qu'il était d'humeur causeuse et de nature sociable. Si je n'avais suivi que mes goûts, je serais allé souvent écouter sa parole familière et sans prétention, mais non sans saveur. Il m'interpellait par mon prénom pour me mettre à l'aise. Plus d'une fois, il m'a raconté ses commencements, parlé de sa musique, montré ses monnaies et ses anneaux, exposé ses théories et ses déchiffrements, tandis que (et je m'en accuse) j'avais l'esprit détourné par d'autres préoccupations. Pourquoi n'ai-je pas profité de ses doctes confidences, pourquoi n'a-t-il pas trouvé en moi un disciple attentif à ses leçons, pourquoi ai-je laissé passer les occasions de m'instruire dans ce qu'il connaissait si bien? Je ne prévoyais pas alors que je serais appelé à résumer devant vous la carrière et les écrits d'un savant, dont je sens vivement plutôt que je ne suis préparé à discerner et à expliquer la supériorité.

Mon incapacité d'apprécier et de louer Maximin Deloche selon ses mérites sera bientôt compensée, je l'espère, par un panégyrique émanant d'un maître bien informé, d'un juge compétent. En effet, dans votre séance du 4 février 1898, vous avez pris la résolution suivante que vous avez incorporée dans votre règlement : « 1° Il y a lieu de faire la notice biographique de chacun des membres décédés de la Compagnie, sans préjudice de l'Éloge qui pourra être fait de quelques-uns d'entre eux, en séance publique, par le Secrétaire perpétuel. 2° Pour les membres ordinaires

et pour les membres libres, la notice biographique sera confiée d'office au successeur du défunt (1). » La tâche que votre indulgence m'a imposée, j'ai essayé de l'accomplir dans la mesure de mes moyens. L'amertume des regrets que j'éprouve de mon insuffisance ne sera adoucie que le jour où notre vénéré et bien-aimé secrétaire perpétuel, M. Henri Wallon, remplacera mon esquisse par un portrait de son contemporain, digne du modèle et destiné à occuper une place d'honneur en pleine lumière dans la galerie de ses *Notices historiques*, qui sont autant de chefs-d'œuvre.

(1) Voici le complément de cette législation inédite : « 3° La notice biographique sera accompagnée d'une notice bibliographique. 4° Pour les associés étrangers, il sera, dans chaque cas, statué par décision spéciale de la Commission des travaux littéraires. 5° Enfin, si, pour cause de force majeure, le nouveau membre se trouvait dans l'impossibilité de faire la notice demandée, il serait statué par décision spéciale de la Commission des travaux littéraires, comme ci-dessus, à l'article 4. »

BIBLIOGRAPHIE
DES PRINCIPALES PUBLICATIONS
DE
M. MAXIMIN DELOCHE ⁽¹⁾

1. *Notice musicale sur Renaud de Vilback*. Paris, 1844. In-8°, de 15 pages.

2. *Étienne Baluze, sa vie et ses œuvres*. Paris, Didron, 1856. In-8°, de 16 pages. Extrait du *Bulletin de la Société archéologique du Limousin*, VI (Limoges, 1855), p. 81-94.

3. *Les Lémovices de l'Armorique, mentionnés par César*, dans les *Mémoires de la Société impériale des Antiquaires de France*, XXIII (1857), p. 46-108, avec pl.

4. *Cartulaire de l'Abbaye de Beaulieu en Limousin*. Paris, Imprimerie Impériale, 1859. In-4°, cccix-388 pages, avec carte (De la *Collection des documents inédits sur l'histoire de France*).

(1) Le *Bulletin de la Société nationale des Antiquaires de France* de 1901 contiendra une *Bibliographie de Maximin Deloche*, par M. Henri Stein, membre résidant de cette Société et archiviste aux Archives nationales. J'ai déjà dit (p. 24) avec quelle libéralité il m'a donné la primeur de son travail; ce dont je me suis fait un devoir et un plaisir de le remercier. La musique a été de propos délibéré omise dans ma bibliographie, comme dans la sienne.

5. *De la forêt royale de Ligurium mentionnée dans le capitulaire de Kiersi (an 877)*. Paris, 1859, in-8°, de 24 pages, avec pl. Extrait des *Mémoires de la Société impériale des Antiquaires de France*, XXIV (1859), p. 273-296, avec pl.
6. *Congrès scientifique de France, 26^e session tenue à Limoges en 1859*. Diverses contributions numismatiques et géographiques, II, p. 305-308 ; 397-404 ; 405-424.
7. *Du principe des nationalités*. Paris, 1860. In-8°, VIII-172 pages.
8. *Réponse aux Observations de M. Alfred Jacobs sur le Cartulaire de Beaulieu*, dans le *Bulletin de la Société de géographie de Paris*, 4^e série, XX (1860), p. 61-84.
9. *Des divisions territoriales du Quercy aux IX^e, X^e et XI^e siècles à propos d'Observations relatives au Cartulaire de Beaulieu*. Paris, 1861. In-8°, de 56 pages. Extrait des *Nouvelles annales des voyages*, 6^e série. — 7^e année, vol. II de 1861, p. 271-322.
10. *Description des monnaies mérovingiennes du Limousin*. Paris, 1863. In-8°, 224 pages, avec 8 pl. Tirage à part de la *Revue numismatique* de 1857 à 1862.
11. *Études sur la géographie historique de la Gaule, et spécialement sur les divisions territoriales du Limousin au moyen âge*. Paris, Imprimerie Impériale, 1861-1864. In-4°, 541 pages, avec 2 cartes. Extrait des *Mémoires présentés par divers savants à l'Académie des inscriptions et belles-lettres*, IV, 1^{re} partie, p. 260-478, et 2^e partie, p. 407-428.
12. *La trustis et l'antrustion royal sous les deux premières races*. Paris, Imprimerie Nationale, 1873. In-8°, 397 pages.
13. *Lettre sur le druidisme. — L'armée gauloise à la bataille d'Alésia*, dans la *Revue des Deux Mondes*, CCXXXVIII (1877), p. 465-472.
14. *De l'association sur un sou d'or mérovingien du nom gallo-romain et du nom plus récent d'une ville gauloise ; observations sur le changement de nom de villes dans la Gaule du III^e au VII^e siècle*, dans la

Revue archéologique, nouvelle série, XXXVI (1878) p. 244-255. Réédité en 1879 sous le titre de : *Dissertation sur une médaille d'or mérovingienne portant à la fois le nom gallo-romain et le nom plus récent d'une ville gauloise*; observations, etc., dans les *Mémoires de l'Académie des inscriptions et belles-lettres*, XXIX, 2^e partie, p. 331-346, avec fig.

15. Commission permanente du Congrès international de statistique. Session de Paris en 1878 : 1^o *Projet de programme d'une statistique internationale des beaux-arts* (Paris, Imprimerie Nationale, 3 juillet 1878); in-4^o, de 13 pages; 2^o *De la méthode à suivre pour le classement des diverses statistiques dans un travail statistique d'ensemble* (*ibid.*, 6 juillet 1878); in-4^o, de 13 pages. Cf. *Comptes rendus de l'Académie des sciences morales et politiques*, CXI (1879), p. 189-190.

16. *Annuaire statistique de la France*. Ministère de l'agriculture et du commerce (service de la statistique générale de France); 1^{re} année, 1878; 2^e année, 1879. Paris, Imprimerie Nationale, xxvi-590 pages; xxvi-600 pages. Le nom de Maximin Deloche ne figure pas dans ces deux volumes, mais il se loue de ses collaborateurs en présentant le premier à l'Académie des sciences morales et politiques; voir *Comptes rendus*, CXI (1879), p. 188-189 (1).

17. *Dissertation sur un anneau-cachet d'or mérovingien orné au chaton d'une cornaline gravée antique*, dans la *Revue archéologique*, nouvelle série, XL (1880), p. 19-26, avec fig.; cf. la réimpression dans le *Bulletin de la Société scientifique, historique et archéologique de la Corrèze*, III (Brive, 1881), p. 395-407, avec fig.

(1) Les hommages faits par Deloche à l'Académie des sciences morales et politiques en 1875 (*Comptes rendus*, CIII, p. 172-174 ; 755-758; CIV, p. 855), démontrent que Deloche a été l'auteur ou au moins l'inspirateur participant de la *Statistique de la France*, nouvelle série, Statistique annuelle, tomes I et II. Sa collaboration directrice a dû se prolonger jusqu'au tome VI publié en 1879. Voir également le volume unique intitulé: *Statistique sommaire des principales industries en 1873*, Paris, Imprimerie Nationale, 1874, in-8^o, avec 15 cartes.

18. *Explication d'une formule [DE SELEGAS] (1) inscrite sur plusieurs monnaies mérovingiennes*, dans les *Comptes rendus de l'Académie des inscriptions et belles-lettres* de 1880, p. 168-174, et dans la *Revue archéologique*, nouvelle série, XL (1880), p. 171-176.

19. *Note au sujet de trois monnaies mérovingiennes portant au revers dans le champ les lettres E C*, dans les *Comptes rendus de l'Académie des inscriptions et belles-lettres* de 1880, p. 268-275.

20. *Registres des actes des notaires de Tulle aux XV^e et XVI^e siècles*, dans le *Bulletin de la Société des lettres, sciences et arts de la Corrèze*, III (Tulle, 1881), p. 30-66.

21. *Renseignements archéologiques sur la transformation du C guttural du latin en une sifflante, et Mémoires sur le monnayage en Gaule au nom de l'empereur Maurice Tibère*, dans les *Mémoires de l'Académie des inscriptions et belles-lettres*, XXX, 2^e partie, p. 359-395 et 439-464. Tirage à part de 64 pages, daté de 1883.

22. *Monnaies mérovingiennes, à propos de trouvailles locales*. 7 lettres à M. Philibert Lalande, secrétaire général, dans le *Bulletin de la Société scientifique, historique et archéologique de la Corrèze*, II (Brive, 1880), p. 571-575 et 807-816, avec fig. ; III (1881), p. 337-342, avec fig. ; IV (1882), p. 193-203 et 661-669, avec fig. ; V (1883), p. 381-386, avec fig. Tirage à part in-8^o, daté de Brive, 1882, bien qu'il contienne une lettre écrite de Saint-Maurice le 10 juillet 1883.

23. *Des monnaies d'or au nom du roi Théodebert I^{er}*, dans les *Mémoires de l'Académie des inscriptions et belles-lettres*, XXXII, 1^{re} partie (1886), p. 425-439 ; cf. *ibid.*, 2^e partie (1888), p. 93-117.

24. *Études de numismatique mérovingienne*. Monnaies inédites ; attributions géographiques ; système monétaire de Théodebert I^{er} ; monnayage au nom de Maurice Tibère ; explication d'une formule ;

(1) Plus haut, p. 25. Je me suis arrêté à la lecture *De selequas* (écrit aussi plus brièvement *De seleqas*).

médaille de Dagobert I^{er}. Paris, 1890. In-8°, de 268 pages. Extrait de la *Revue numismatique*, 3^e série, I-V (1883-1886), des *Mémoires de l'Académie des inscriptions et belles-lettres*, t. XXIX et XXX (1879-1883) et de la *Revue archéologique*, nouvelle série, XL (1880).

25. *La procession dite de la Lunade et les feux de la Saint-Jean à Tulle en Bas-Limousin*, dans les *Mémoires de l'Académie des inscriptions et belles-lettres*, XXXII, 2^e partie (1891), p. 143-199.

26. *Le jour civil et les modes de computation des délais légaux en Gaule et en France depuis l'antiquité jusqu'à nos jours*. *Ibid.*, p. 319-382.

27. *Saint-Remy de Provence au moyen âge*. *Ibid.*, XXXIV, 1^{re} partie (1892), p. 53-143.

28. *De la signification des mots « Pax » et « Honor » sur les monnaies béarnaises et du S barré sur des jetons de souverains du Béarn*. *Ibid.*, XXXIV, 2^e partie (1893), p. 179-196.

29. *Le port des anneaux dans l'antiquité romaine et dans les premiers siècles du moyen âge*. *Ibid.*, XXXV, 2^e partie (1896), p. 169-280.

30. *Des indices de l'occupation par les Ligures de la région qui fut plus tard appelée la Gaule*. *Ibid.*, XXXVI, 1^{re} partie (1897), p. 211-224 ; cf. *Les Ligures en Gaule*, dans la *Revue celtique*, XVIII (1897), p. 365-373.

31. *Les archiprêtres de l'ancien diocèse de Limoges depuis le XII^e siècle jusqu'en 1790*, dans le *Bulletin de la Société des lettres, sciences et arts de la Corrèze*, XX (Tulle, 1898), p. 397-444. — *A propos des Archiprêtres de l'ancien diocèse de Limoges*. Lettre à M. l'abbé Arbellot. *Ibid.*, XXI (1899), p. 237-240.

32. *Pagi et vicairies du Limousin aux IX^e, X^e et XI^e siècles* dans les *Mémoires de l'Académie des inscriptions et belles-lettres*, XXXVI, 2^e partie (1899), p. 31-94, avec une Nouvelle carte du Pagus ou Orbis Lemovicinus.

33. *Étude historique et archéologique sur les anneaux sigillaires et autres des premiers siècles du moyen âge*. Description de 315 anneaux, avec dessins dans le texte. Paris, 1900. In-8°, LXV-397 pages. Reproduction, avec de nombreuses additions et rectifications, d'articles publiés dans la *Revue archéologique*, nouvelle série, XL (1880), et troisième série, III-XXVIII (1884-1896).